

Premièrement, le Canada est prêt à négocier un traité officiel qui jetterait les bases juridiques d'une plus grande collaboration à l'avenir.

Deuxièmement, comme en a discuté M. Crosbie, nous allons entreprendre de négocier un nouvel accord commercial, moins restrictif, qui remplacerait l'accord actuel, négocié en 1956.

Troisièmement, nous nous efforcerons d'assouplir encore plus les restrictions du COCOM sur les exportations vers l'Union soviétique. Beaucoup a été fait à ce chapitre, récemment, mais beaucoup reste aussi à faire. Et nous demandons à nos alliés d'y aller aussi de leur contribution.

Quatrièmement, nous pouvons conclure de nouveaux accords dans certains domaines, par exemple un accord bilatéral sur la santé publique, un accord sur la prévention des activités militaires dangereuses, un accord sur la coopération dans le domaine des contacts humains et un accord d'assurance mutuelle.

Cinquièmement, nous pouvons élargir la coopération dans le cadre des accords et des programmes établis. Je crois que nous pouvons faire beaucoup en ce qui a trait à l'environnement, à la formation en gestion, aux conseils en matière de privatisation et de réforme de la réglementation, et au domaine statistique. Nous pouvons aussi contribuer à la mise sur pied d'institutions financières et judiciaires essentielles au bon fonctionnement d'un marché ouvert et d'une véritable démocratie.

Sixièmement, nous pouvons aider à contrer les pénuries qui, craint-on en URSS, pourraient engendrer disettes et désordres, cet hiver. En effet, comme l'a indiqué le Premier ministre à Paris, nous envisageons de consentir à l'Union soviétique une facilité de crédit que lui permettra d'acheter des produits alimentaires. Je peux confirmer aujourd'hui que le gouvernement est disposé à négocier une nouvelle marge de crédit de 150 millions de dollars qui permettra à URSS d'acheter des produits agricoles et du poisson, dont elle a tant besoin, à des conditions commerciales favorables qui ressemblent à celles de l'Accord à long terme sur le blé. Cette marge de 150 millions s'ajoute aux 850 millions restants de la marge de crédit consentie dans le cadre de l'accord sur le blé. Cette semaine, je communiquerai avec le ministre des Affaires étrangères, M. Chevardnadze, afin d'établir les recoupements entre les priorités soviétiques et les produits canadiens disponibles.

Enfin, je crois que l'URSS et le Canada peuvent intensifier leur coopération à l'égard de questions bilatérales relatives à l'Arctique, et élargir ainsi que consolider la coopération entre tous les pays arctiques. Quelques précisions s'imposent ici.

Le Canada et l'URSS se partagent l'intendance de l'Arctique, où s'étend une si grande partie de nos territoires respectifs. Nous sommes deux pays du Nord; quelles qu'aient été nos